



### DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

### ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal 13, de la réunion du Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets du mardi 15 décembre 2020 a été confirmé.

### BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

### SERVICE DU COMITÉ ET DU CONSEIL

1. RAPPORT DE SITUATION – DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ PERMANENT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE LA GESTION DES DÉCHETS POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 4 FÉVRIER 2021

ACS2021-OCC-ENV-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets prenne connaissance du présent rapport.**

REÇUE

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**SERVICE DE L'INFRASTRUCTURE**

2. PROGRAMME PILOTE DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE  
GESTION DES EAUX PLUVIALES RÉSIDENIELLES : PARÉS POUR LA  
PLUIE OTTAWA

ACS2021-PIE-EDP-0008

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recommande ce qui suit au Conseil :**

- 1. Approuver le Programme pilote de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales résidentielles, décrit dans le présent rapport, afin d'appuyer les objectifs des plans de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est et du ruisseau Pinecrest/Westboro.**
- 2. Déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique ou à son mandataire le pouvoir de mettre en œuvre le programme pilote décrit dans le présent rapport et de signer toutes les ententes qui y sont associées.**
- 3. Enjoindre au personnel de faire rapport en 2023 au Comité et au Conseil sur les résultats du programme pilote et de soumettre des recommandations relativement à la mise en place d'un programme permanent.**

Le Comité entend d'abord Mme Julia Robinson, gestionnaire de projet, Unité des changements climatiques et de la résilience, Programmes environnementaux,

Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE), qui présente M. Simon Groenland-Smith, coordonnateur, Sensibilisation et Communications, DGPIDE. Ils projettent un diaporama détaillé résumant le rapport. Une copie de leur présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

Le président Moffatt mentionne les éléments moteurs du programme : le Plan d'action de la rivière des Outaouais (2010), l'Étude sur la rénovation de l'installation de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest/Westboro (2011) et le Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est (2019).

Mme Mary Hegan, de la Community Associations for Environmental Sustainability (CAFES), s'exprime en faveur du programme.

Les questions posées au personnel par les membres du Comité ainsi que les discussions qui s'ensuivent portent entre autres sur les thèmes suivants : les éléments relevés dans la présentation et ceux abordés par la délégation; les difficultés et les solutions liées à la gestion des eaux pluviales; les cibles du programme d'eau pluviale sur 50 ans; les objectifs et la structure du programme; les incitatifs pour la conception et l'installation; la formation du secteur et le coût des évaluations domiciliaires; la participation communautaire et l'admissibilité au programme. Le personnel répond à des questions supplémentaires sur l'élaboration du budget du programme et sa vérification, les solutions économiques de gestion des eaux pluviales, la formation et les critères de reconnaissance professionnelle pour les professionnels tiers du programme Fusion Landscape, les formations à venir, la diffusion d'information pendant la pandémie de COVID-19 et les possibilités offertes par une participation « maison » en complément au programme.

Au terme des discussions, les recommandations du rapport sont présentées au Comité et ADOPTÉES telles quelles.

3. PROJET D'AMÉLIORATION DE L'USINE DE PURIFICATION DE L'EAU DE L'ÎLE LEMIEUX – APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PLAN DE PROTECTION DES SOURCES DE MISSISSIPPI-RIDEAU

ACS2021-PIE-IS-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recommande au Conseil d'approuver la nouvelle prise d'eau pour l'usine de purification de l'eau de l'île Lemieux, comme le précise ce rapport, et adopte la résolution présentée dans le document 3 quant à l'approbation des modifications apportées au Plan de protection des sources de Mississippi-Rideau, conformément à l'article 34 de la loi de 2006 sur l'eau saine, afin d'inclure la nouvelle prise d'eau pour l'usine de purification de l'eau de l'île Lemieux.**

Mme Tessa Di Iorio, responsable de la gestion des risques et hydrogéologue, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE), présente un diaporama donnant un aperçu du rapport. Une copie de sa présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

M. Paul Montgomery, gestionnaire d'usine, Purification de l'eau, Direction générale des travaux publics et de l'environnement (DGTPE), Mme Marilyn Journeaux, directrice, Services d'eau, DGTPE et Mme Carina Duclos, directrice, Services d'infrastructure, DGPIDE, étaient également disponibles pour répondre aux questions.

Les questions du Comité au personnel et les discussions autour de la protection des sources d'eau potable et des modifications apportées au plan de protection des sources pour la nouvelle prise d'eau à l'île Lemieux portent notamment sur les thèmes suivants : l'enjeu de la compétence et les conséquences possibles du point de la sécurité d'avoir une prise d'eau du côté québécois de la frontière, et les garanties que le Québec protégerait l'accès d'entretien; les questions relatives à la réglementation et aux ententes provinciales et fédérales; l'expérience

d'autres municipalités tirant leur eau potable de la rivière des Outaouais; des inquiétudes relatives à la construction proposée d'une pile de déchets radioactifs aux Laboratoires nucléaires de Chalk River, et les risques possibles à long terme.

Mme Di Iorio et Mme Duclos expliquent que le personnel fera un suivi des questions sur les détails du projet et les mesures de protection qui n'ont pas trouvé réponse, et qu'il y aura une mise à jour sur les procédures d'obtention de permis et de négociations d'ententes.

Au terme des discussions, les recommandations du rapport sont présentées au Comité et ADOPTÉES telles quelles.

## **INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT**

A      **COMPTE RENDU ANNUEL CONCERNANT LA PROTECTION DES SOURCES  
D'EAU POTABLE - 2020**

ACS2021-PIE-IS-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 10 h 53.

---

**Coordonnateur du comité**

---

**Président**